

ASSOCIATION SPORTIVE LOISIRS VALRASSIENNE

Siège social : 7, rue de Bacchus 34350 VENDRES

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du 17 Décembre 2022

Les membres ASLV se sont réunis le samedi 17 décembre de l'an deux mille vingt deux, à l'Espace Associatif Guy Combes de VALRAS-Plage.

Le quorum étant atteint avec 90 voix exprimées (82 personnes présentes et 8 pouvoirs reçus) le Président, Alain BRUNEL ouvre la séance à 18 heures 30 et remercie les personnes présentes à cette assemblée.

Ordre du jour :

- Mot du Président, ouverture de la séance
- Rapport moral et Bilan des activités 2022
- Bilan financier 2022
- Election du bureau – appel à candidatures
- Questions pratiques : adhésion, covoiturage, site web
- Projets 2023
- Questions diverses
- Mot de clôture du Président

1. Présentation du rapport moral et d'activités 2022 :

Au 30 novembre, nous comptons 140 adhérents dont 17 nouveaux contre 139 en 2021. L'effectif se compose de 50 Hommes, 90 Femmes, l'âge moyen est de 72 ans. Rappelons que l'ASLV organise deux sorties par semaine, et se fixe également des projets de loisirs tels que des séjours et sorties en bus. D'autres moments de grande convivialité sont mis au programme afin de réunir le plus grand nombre.

L'activité pédestre a repris le mardi 04 janvier. Nous avons depuis effectué 66 sorties totalisant 1532 participants (23 par sortie) et parcouru 932 kms de chemins (14 kms en moyenne) sans oublier 5074 kms réalisés en co-voiturage (76 kms AR en moyenne)

Notons également le succès du site Aslv-34350.fr avec 233000 vues depuis sa création en 09/2015 soit une moyenne de 90 vues / Jour. Cependant l'aventure prend fin courant novembre car notre site web est migré vers un nouvel opérateur One.com, lequel nous propose une gestion fort différente, mal adaptée en réalité pour notre activité. Il est donc décidé de stopper notre abonnement afin de rejoindre un autre fournisseur.

Après maintes recherches, notre choix s'est porté sur **Sports-régions**, l'internet des associations sportives qui nous propose une solution efficace à un coût raisonnable de 129 euros par an.

Le site est en cours de construction, le nom de domaine retenu est valrasrandosloisirs.com et sera opérationnel avant la fin de l'année.

Bilan des activités 2022 dans l'ordre chronologique :

Randonnées le mardi à la journée et le vendredi après-midi.

- Reprise des randonnées le mardi 4 janvier
- Dégustation des crêpes après la marche le vendredi 3 février à Portiragnes
- Séjour raquettes à Montlouis du 7 au 9 mars
- Journée Grillades à Cessenon s/Orb le mardi 7 avril
- Séjour VVF à URRUGNE du 16 au 22 mai
- Repas fin de saison à Béziers-Plage le samedi 11 juin
- Reprise des randonnées le vendredi 8 septembre
- Journée des associations le samedi 9 septembre à l'espace Guy Combes
- Sortie en bus à St Jean du Gard et Anduze le mardi 20 septembre
- Octobre rose : marche organisée par Aslv le samedi 15 octobre (80 participants)
- Journée rencontre 1000 marches - lac de Vézoles le mardi 18 octobre
- Dégustation du "vin nouveau" au Port du Chichoulet le vendredi 17 novembre après la marche
- Marche pour le Téléthon le dimanche 4 décembre
- Assemblée Générale ASLV le samedi 17 décembre

Après vote, le rapport moral des activités 2022 est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du rapport financier 2022 :

Lecture des recettes et des dépenses 2022 :

Bilan financier 2021-2022 vérifié par les commissaires aux comptes le 07/12/2022

Dépenses :

- Repas	5.902,24
- Voyages	18.892,02
- Assurances	649,42
- Site Web	134,95
- Frais bancaires	295,15
- Achat polaires	604,50
- Retrait banque	320,00
- Vir cpte à cpte	2.109,47
- Frais bancaires	295,15
- Petites fournitures	94,68
- Frais réception	79,95

TOTAL DEPENSES : 29.082,38
Résultat Exercice : 7.415,95

Recettes :

- Repas	4.954,00
- Voyages	18.308,80
- Cotisations	3.500,00
- Subvention Valras	1.200,00
- Subvention Dept34	400,00
- vente polaires	675,00
- vir cpte à cpte	2.109,47
- ristourne F B	25,50
- reliquat 2020	5.325,56

TOTAL RECETTES 36.498,33

Le point financier est présenté par Nicole ANDRINO, trésorière de l'association. Elle donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 30/11/2022 ; ceux-ci ont été scrupuleusement vérifiés par les commissaires aux comptes désignés en 2021 : Jean-Marc GERVAIS et Agnès ORBAN.

Adoption du rapport financier : après vote, le rapport financier 2021 est adopté à l'unanimité.

Commissaires aux comptes en 2023 : Sonla RAMON

3. Election des membres du Bureau 2023 :

Démission des membres :

- ❖ Patrick GUILLIEN a présenté sa démission en mai 2022
- ❖ Nicole ANDRINO a démissionné de son poste de Trésorière
- ❖ Marie-France GUYET a démissionné de son poste de Trésorière-adjointe

Candidats pour le bureau ASLV 2022/20233 :

- ❖ Alain BRUNEL rééligible
- ❖ Jean-Luc LUNEL rééligible
- ❖ Denis MANGENOT rééligible

Nouveaux candidats :

- ❖ Laurette GRAND
- ❖ Isabelle SAINT-JENIN

Après vote, le bureau ASLV 2023 proposé ci-dessus est élu à l'unanimité.

Début janvier 2023, ce nouveau bureau se réunira et les fonctions de Président, Secrétaire et Trésorier de l'association seront attribués.

Le bureau ASLV se réunit 1 fois par mois, et quelque fois plus si nécessaire. Le bureau assiste à toutes les commissions de randonnées qui réunissent les animateurs de randonnées tous les deux mois.

4. Appel à candidatures :

Aucune demande n'est enregistrée.

5. Cotisations et barème de co-voiturage :

Le tarif des adhésions reste inchangé en 2023, à savoir : 25€ pour une personne seule, 50€ pour un couple. Possibilité d'effectuer deux sorties gratuites avant de s'engager.

A l'inscription, chaque nouvel adhérent reçoit un tee-shirt aux couleurs du Club ainsi qu'une casquette. Pour une bonne organisation, le renouvellement de l'adhésion ainsi que le paiement de la cotisation doivent se faire de septembre à fin octobre. Le forfait pour le co-voiturage est maintenu à 7€ le mardi et 6€ le vendredi lorsque les distances aller-retour sont supérieures à 50 kms.

Concernant les trajets plus courts, donc inférieurs à 50 kms AR, nous proposons que le prix du co-voiturage soit réduit de moitié, ce qui nous paraît plus équitable. Concrètement nous ferons apparaître ces informations dans les programmes de randonnées.

Après vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Projets pour 2023 :

- Reprise des randonnées le mardi 3 janvier
- Dégustation de la Galette des Rois après la marche le vendredi 6 janvier
- Séjour raquettes à Mont-Louis du 27 au 30 janvier
- Dégustation des crêpes après la marche le vendredi 3 février
- Journée Grillades à Cessenon s/Orb le mardi 21 mars
- Journée rencontre le mardi 18 avril (lieu à définir)
- Repas de fin de période avant l'été le samedi 17 juin
- Reprise des randonnées le mardi 5 septembre
- Journée des Associations le samedi 9 septembre
- Séjour VVF à STE MAXIME du 23 au 30 septembre
- Octobre rose : marche organisée par ASLV
- Dégustation du vin nouveau le vendredi 17 novembre après la marche
- Marche pour le Téléthon le dimanche 3 décembre
- Assemblée Générale ASLV le samedi 16 décembre

7. Questions Diverses :

NEANT

8. Conclusion et clôture de l'Assemblée Générale :

Alain BRUNEL remercie les membres du bureau, les animateurs de randonnée, toutes les adhérentes et adhérents ASLV ainsi que la municipalité de Valras-Plage pour l'intérêt qu'elle a toujours su porter à notre association.

Rappel : reprise des activités le mardi 03 janvier 2023. La séance est levée à 19 h 30.

Le Président: Alain BRUNEL



Le Secrétaire: Denis MANGENOT

